

LŊGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société

Vol.1, Décembre 2020

Numéro 010, Vol. 1, Décembre 2020

ISSN : 2518 - 4237

LŊGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences
de l'Homme et de la Société



Faculté des Lettres et
Sciences Humaines



ISSN : 2518 - 4237



LŏGBOWU

**Revue des Langues, Lettres et Sciences
de l'Homme et de la Société**

Numéro 010, Vol. 1, Décembre 2020

Lɔŋgbowu, Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la
Société, N° 010, Vol. 1, Décembre 2020

En couverture,
photo d'un grenier traditionnel kabiye
prise au « musée de Yadè », « Kabiye
sɔsaa ɖiwa »

©*Lɔŋgbowu*, Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et
de la Société, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de
Kara-Togo
N°010, Vol. 1, Décembre 2020
ISSN : 2518 – 4237

ADMINISTRATION DE LA REVUE

COMITE DE REDACTION

Directeur Scientifique : Akoété AMOUZOU, *Professeur Titulaire*

Directeur de publication : Nakpane LABANTE, *Maître de
Conférences*

Rédacteur en Chef : Tchaa PALI, *Maître de Conférences*

Coordinateur de publication : Boussanlègue TCHABLE,
Maître de Conférences

Secrétaire : Essonam BINI, *Maître-Assistant*

Assistant à la rédaction : Kokou TCHALLA, *Maître-Assistant*

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Komla SANDA (Université de Kara)

Pr Amouzou KOU'SANTA (Université de Kara)

Pr Adama KPODAR (Université de Kara)

Pr Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)

Pr Komi. KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé)

Pr Kodjona KADANGA (Université de Lomé)

Pr Komlan NUBOUKPO (Université de Lomé)

Pr Badjow TCHAM (Université de Lomé)

Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara)

Pr Abou NAPON (Université de Ouagadougou)

Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé)

Pr Hugues MOUCKAGA (Université Oumar Bongo de Libreville)

Pr Alou KEITA (Université de Ouagadougou)

Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé)

Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé)

Pr Musanji NGALASSO-MWATA (Université Bordeaux
Montaigne)

Pr Laré KANTCHOA (Université de Kara)

Pr Hounkpati B. C. CAPO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Flavien GBETO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Momar CISSE (Université Cheikh Anta Diop)

Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé)

Pr Issa TAKASSI (Université de Lomé)

Pr Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne)

M. Moustapha GOMGNIMBOU, Directeur de Recherche
(CNRST)

Pr Ousseynou FAYE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Pr M. BÂNTENGA (Université de Ouagadougou)

COMITE DE LECTURE

Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara), Pr Tamasse DANIOUE
(Université de Lomé), Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé), Pr
Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé), Pr Mahougnon
KAKPO (Université d'Abomey-Calavi), Pr Kokou E. PERE-
KEWEZIMA (Université de Lomé), Pr Alpha BARRY (Université
Bordeaux Montaigne), Pr E. ASSIMA-KPATCHA (Université de
Lomé) ; Pr N. A. GOEH-AKUE (Université de Lomé) ; M. Kossi

BADAMELI, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Padabo KADOUZA (Université de Kara) ; M. Komlan KOUZAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Laré KANTCHOA (Université de Kara) ; M. KAMMAMPOAL Bawa, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Nakpane LABANTE, Maître de Conférences (Université de Kara), Mme Kuwèdaten NAPALA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Mme Balaïbaou KASSAN, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Assogba GUEZERE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Komi KPATCHA, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Koffi SOSSOU, Maître de Conférences ; M. Bammoy NABE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Boussanlègue TCHABLE, Maître de Conférences (Université de Kara) ; M. Tchaa PALI, Maître de Conférences (Université de Kara) ; Pr Paboussoum PARI (Université de Lomé) ; Pr Martin Minlpe GANGUE (Université de Lomé); Pr Pitaloumani GNAKOU ALI (Université de Lomé) ; Mme Kouméalo ANATE, Maître de Conférences (Université de Lomé) ; Pr Essohanam BATCHANA (Université de Lomé) ; Pr Kokou GBEMOU (Université de Lomé) ; Pr Séna AKAKPO-NUMADO (Université de Lomé) ; Pr Atiyihwè AWESSO (Université de Lomé), M. Gbati NAPO, Maître de Conférences (Université de Lomé), M. Bernard KABORE, Maître de Conférences (Université Joseph Ki-Zerbo).

SOMMAIRE

ADMINISTRATION DE LA REVUE	i
SOMMAIRE	iii
LIGNE EDITORIALE	vii
SYNTHESE DES ARTICLES	xi
LANGUES ET LETTRES	13
L'écriture filmique dans <i>Peu d'épouses s'appelle Astrid</i> de Daniel Lawson-Body, PELEI Essokazi	15
L'homme-animal : le bestiaire de l'identification dans le <i>Bloc-notes</i> de François Mauriac, ILOKI Bellarmin Etienne	35
<i>La Belle de Casa</i> d'In Koli Jean Bofane : de l'hybridité générique à la poly-isotopie, ABAGO Dilone Ograbakou	55
Ecriture d'aventures et aventure d'écriture dans <i>Juste avant la frontière</i> de Julien Bouissoux, BOROZI Lakaza	73
Allow me to lend you my eyes: a discursive approach to norms in Buchi Emecheta's <i>The Joys of motherhood</i> , TOH Zorobi Philippe	85
L'image iconique et le sens dans la bande dessinée <i>Aya de Yopougon</i> Tome 1 de Marguerite Abouet, NITIEMA Bénewendé Mathias	99
Caractérisation stylistique et paradoxe tropique de l'hypallage simple dans <i>Lumières des temps perdus</i> de Henri Djombo, ELONGO Arsène	115
Étude de quelques ressources linguistiques pour montrer l'image de la femme africaine à travers des textes romanesques, BERÉ Anatole	149
Assessing land's expression in William Attaway's <i>Blood on the forge</i> , AWESSO Kpatcha Essobozou & THON ACOHIN Manzama-Esso	173
La dérivation verbale en kabyle: cas des dérivatifs /-zi/ et /-si/, KAROUÉ Essohanam	185
La contribution du Pari Mutuel Urbain du Burkina (PMU'B) à l'auto-alphabétisation en langue française des parieurs, PARDEVAN Ahoubahoum Ernest & KAFANDO Wendnonga Gilbert	195
Pronoms personnels et indexation en Buamu (langue Gur), BICABA Roland	213
SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ	227
Crise de leadership au sein de l'opposition togolaise face au défi de l'alternance, POGBO PALI Magnim	229
Influence des pratiques rituelles liées à la mort sur l'amorce de la résilience chez les orphelins et enfants vulnérables du	

VIH/SIDA de la Région des Savanes du Nord Togo, MENDOUNA Séma, FIOSSI KPADONOU Emilie, HOUESSOU Patrick & BOKO Coovi Gabriel	247
Syndicalisation et émergence d'un leadership féminin : une analyse du processus au sein de la confédération nationale des travailleurs du Burkina (CNTB), ROUAMBA /OUEDRAOGO Bowendsom Claudine Valérie & OUEDRAOGO Sidkayandé Omer	267
Elevage transhumant au Centre-Bénin : au-delà des conflits d'usage entre agriculteurs et éleveurs, GANDEBAGNI Ahikpon Clément, MAGNON Zountchégbé Yves, EFIO Sylvain & TOSSOU Cocou Rigobert	283
Analyse des performances des apprenants de la stratégie de scolarisation accélérée 2 ^{ème} formule, en mathématiques et en français, GOZA Nana Aïcha, KIELLAND Anne & GABDA Mohamed	299
Evaluation de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) : quelle méthodologie adopter dans le contexte de l'exploitation minière industrielle au Burkina Faso, MAGNINI Seindira	315
Connaissances ésotériques africaines et mysticisme chrétien : réflexions sur les enjeux existentiels des sentiments religieux chez Bergson, NIANGUI Amani Albert	339
L'utopie au cœur du communisme de Marx et Engels, TAYORO Gbotta	359
Agriculture et condition paysanne à partir de la pensée politique et économique de Marx, KOUADIO Fulgence Kouakou	379
Les chefferies traditionnelles de l'Ouest du Burkina Faso pendant la période précoloniale, TRAORE Bakary	393
Le peuplement de l'Anzourou: émigration des Zaber Banda et des Si Hamey et relations de voisinage avec les Gourmantché et les Touareg (XII ^e -XIX ^e siècle), HASSIMI Alassane	421
Histoire d'un lieu de pouvoir au Niger : cas de <i>gidan sarkin</i> Katsina de Maradi (XIX ^e -XXI ^e siècle), MOUSSA Abdourhamane	435
Croyances traditionnelles face aux progrès de l'Islam dans le Bas Sirba : du XIX ^e au XX ^e siècle, IDRISSA Abdou	449
Influence des logiques institutionnelles d'appropriation des semences améliorées dans la commune de Banfora, Burkina Faso, FAYAMA Tionyé, SORY Mariétou & GUE Nessenindoa Julienne	465
Pratiques maraîchères et sante publique à Ouagadougou au Burkina Faso, SOMA Assonsi & COMPAORE Nadège Epoque BAMBARA	489
Déterminants naturels et humains de la dégradation des terres cultivées et implications socio-économiques dans l'arrondissement de Perma (Commune de Natitingou) au Bénin, OGOUALE Romaric, DANSOU Brice Saturnin & DOSSOU-DOKPE François-José	507
Problématique de gestion des déchets ménagers et déjections animales dans la cité lacustre des Aguégoués face aux enjeux territoriaux, ALLOGNON Joseph Wulfran	521

Implications sanitaires de la commercialisation des produits dopants de contrebande dans la ville de Maroua, ELOUNDOU MESSI Paul Basile & OUMAR Ahmed	541
Analyse des déterminants de la migration clandestine à Daloa en Côte d'Ivoire, KOUAKOU Kokoret Charles, DALOUGOU Dali, ZADOU Didié Armand & KOFFI Excelente	553

LIGNE EDITORIALE

Lɔngbowu est une revue à parution semestrielle de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kara. Elle publie les articles des domaines des langues, des lettres, des sciences de l'homme et de la société. **Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue.** Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

Les articles soumis à la revue *Lɔngbowu* sont anonymement instruits par deux évaluateurs. En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou alors demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites.

PRESENTATION GENERALE DES MANUSCRITS

À partir de ce numéro 004, la revue *Lɔngbowu* ne peut recevoir pour instruction ni publier un article s'il ne respecte pas les normes typographiques, scientifiques et de référencement (NORCAMES /LSH) adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des CCI dont voici *in extenso* une partie du point 3 de ces normes à l'attention de tous les auteurs.

« 3. DES NORMES ÉDITORIALES D'UNE REVUE DE LETTRES OU SCIENCES HUMAINES

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

3.3. La structure d'un article scientifique en Lettres et Sciences Humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : **Titre, Prénoms et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.**

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (ne pas automatiser ces numérotations)

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.

Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, 4, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Typographie française

- La revue *Lɔŋgbowu* s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations.

Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'un cm à gauche pour la première ligne.

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

La présentation des figures, cartes, graphiques, ... doit respecter le miroir de la revue qui est de 16 x 24. Ces documents doivent porter le titre précis, la source, l'année et l'échelle (pour les cartes).

Le non respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article.

LES DROITS DE PUBLICATION

Une fois l'article accepté par le comité de rédaction, l'auteur devra entrer en contact avec la rédaction de la revue pour l'acquittement des droits de publication qui s'élèvent à **40 000 FCFA**.

Lɔŋgbowu étant une revue de recherche et d'information éditée sans but lucratif, les auteurs ne percevront pas de versement de droits.

ÉPREUVES ET PUBLICATIONS

Avant publication, l'auteur reçoit par courrier électronique un jeu d'épreuves à vérifier. Il doit les retourner corrigées sous huitaine à la rédaction. Seules les corrections typographiques sont admises sur les épreuves.

L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à-part de son article en version électronique au format PDF. Il pourra recevoir, sur demande, un exemplaire de la revue en payant les frais d'expédition.

Les articles sont la propriété de la revue et peuvent faire l'objet, avec l'accord de l'auteur, d'une mise en ligne.

DISPOSITIONS FINALES

Les articles doivent parvenir au secrétariat de rédaction de la revue au plus tard à la fin du mois de mars pour le numéro de juin et la fin du mois de septembre pour le numéro de décembre de chaque année.

Les textes doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Email : rellshs2016@gmail.com

SYNTHÈSE DES ARTICLES

Les contributions constituant l'ossature de ce 10^{ème} numéro de la Revue *Lɔŋgbowu*, réparti en Vol. 1 et Vol. 2, sont très riches et variées.

Dans le domaine des langues et lettres, différents auteurs ont orienté leurs recherches vers des thématiques très diversifiées. En littérature, ils ont abordé les questions de l'autonomisation des femmes, d'identité et de violence raciale, de développement et de durabilité dans la vision du littéraire. On y trouve aussi des contributions sur l'image iconique dans la bande dessinée, d'écriture filmique, de la stylistique et de l'hypallage, de l'analyse des proverbes, etc. à partir d'études des œuvres d'écrivains africains en particulier.

Les chercheurs en sciences du langage ont mené des investigations sur la dérivation verbale, l'étude des ressources linguistiques à travers des textes romanesques, les pronoms personnels et l'indexation ainsi que la morphologie et la sémantique des noms sans oublier les problématiques de l'auto-alphabétisation, et les questions de la réforme d'enseignement/apprentissage, de la promotion des langues africaines.

Différentes thématiques du domaine des sciences de l'homme et de la société ont été traitées dans ce numéro. Dans le champ de la sociologie et de l'anthropologie, les recherches portent sur le leadership des partis d'opposition face au défi de l'alternance politique, mais aussi sur le pouvoir des femmes dans un contexte syndical. Les questions de la santé sexuelle et des épidémies ainsi que celle de la résilience face aux pratiques rituelles liées à la mort ont également été évoquées. Les articles en psychologie et en sciences de l'éducation se sont focalisés sur l'analyse des performances des apprenants dans une stratégie de scolarisation particulière, la qualité de l'enseignement à travers les outils didactiques, l'usage des TIC en lien avec les performances scolaires. D'autres encore ont concerné la construction du moi à travers le processus de séparation-individuation, la pauvreté et la délinquance juvénile.

Les recherches en histoire ont porté sur la vie politique et l'affirmation identitaire, les chefferies traditionnelles et les lieux de pouvoir, mais aussi sur l'histoire des religions et de l'art africain. D'autres encore parlent de l'histoire économique, des énergies et des enjeux économiques voire de l'exploitation des richesses dans les pays anciennement colonisés.

En géographie, les publications se sont orientées vers l'étude des facteurs de la dégradation de l'environnement, des changements climatiques et des stratégies d'adaptation des producteurs, les pratiques agricoles et les déterminants de la dégradation des terres. L'étude des projets d'aménagement et de développement urbain, la problématique de la gestion des déchets ont aussi retenu l'attention des chercheurs. On y trouve également des sujets portant sur la commercialisation des produits de contrebande et sur les déterminants de la migration clandestine, les conflits d'usage entre agriculteurs et éleveurs, la

problématique de la gestion des crises sanitaires en temps de la Covid-19, etc.

En philosophie, les questions qui ont été analysées portent sur le paradigme libéral de l'Etat-nation et la problématique de la liberté humaine, la tradition ontologique et des pratiques ésotériques africaines face au mysticisme chrétien, les questions de la condition paysanne sous l'angle de la pensée politique et économique de Marx ainsi que de l'utopie au cœur du communisme de Marx et Engels.

**ELEVAGE TRANSHUMANT AU CENTRE-BENIN :
AU-DELA DES CONFLITS D'USAGE ENTRE
AGRICULTEURS ET ELEVEURS**

GANDEBAGNI Ahikpon Clément*
MAGNON Zountchégbé Yves*
EFIO Sylvain*
TOSSOU Cocou Rigobert*

Résumé

Le département des Collines, situé au centre du Bénin, apparaît de nos jours comme l'un des pôles de forte convergence des populations rurales, tant de l'intérieur que de l'extérieur. La recherche de terres cultivables ou de fourrage pour le bétail explique en partie ces mouvements migratoires. Cette cohabitation entre éleveurs et agriculteurs est souvent source de conflits. Ces conflits, quoique différents dans leurs formes et leurs contenus, sont tous relayés sous le seul vocable de «conflit entre agriculteurs et éleveurs ». Les conflits d'usage constituent certes la forme de conflits la plus fréquente, mais au-delà, beaucoup d'autres facteurs sont sources de désaccords entre transhumants et autochtones. Le présent papier se propose d'analyser les différents comportements qui génèrent des conflits entre les migrants éleveurs et populations autochtones. La méthodologie adoptée dans cette recherche est essentiellement qualitative avec l'utilisation des techniques de collecte de données telles que le focus group et les entretiens individuels ayant impliqué 120 individus de différentes catégories socio-professionnelles des communes de Dassa, Savè, Glazoué et Ouèssè. Au total, outre les conflits d'usage opposant agriculteurs et éleveurs autour des ressources naturelles dont notamment l'eau et le fourrage, d'autres facteurs sociaux sous-jacents, tels que les différends liés aux contrats de confiage d'animaux, voire aux rapports amoureux et sexuels, se révèlent être des sources non négligeables de conflits entre ces deux catégories d'acteurs.

Mots clé : élevage transhumant, conflits agriculteurs-éleveurs, département des Collines, Bénin

Abstract

The department of Collines, located in the center of Benin, appears today as one of the poles of strong convergence of rural populations, both from within and from outside. The search for arable land or fodder for livestock partly explains these migratory movements. This cohabitation between herders

* Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; Email : ganclem@yahoo.fr

* Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; Email : ymagnonfr@yahoo.fr

* Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; Email : efios@yahoo.fr

* Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; Email : ctossou2000@yahoo.fr

and farmers is often a source of conflict. These conflicts, although different in their forms and contents, are all relayed under the single term of "conflict between farmers and herders". While the usual conflict is the most common form of conflict, there are many other factors that lead to disagreements between transhumant and indigenous people. This paper proposes to analyze the different behaviors that generate conflicts between breeder migrants and indigenous populations. The methodology adopted in this research is essentially qualitative with the use of data collection techniques such as observation, focus group and individual interviews involving 120 individuals from different socio-professional categories in the municipalities of Dassa, Savè, Glazoué and Ouèssè. In addition to the conflicts between farmers and herders around natural resources such as water, fodder etc., poorly negotiated sexuality, contracts of confection of oxen, misunderstandings due to poorly executed contracts also turn rapidly into conflict between natives and breeders. **Keywords:** transhumant herding, farmer-herder conflicts, Collines department, Benin

Introduction

L'élevage transhumant est un mode de production animale extensif qu'on rencontre dans presque tous les pays en Afrique de l'Ouest (Y. N. Zakaria, 2014, p.33). Il est fondé sur la mobilité et concerne prioritairement les grands et les petits ruminants (bovins et caprins) conduits par un ou plusieurs bergers (J. Lhost¹ et al, 1993 ; F. A. Abiola et al., 2005, p.90). Ce type d'élevage est plus pratiqué dans les pays du Sahel qui en ont une très grande réputation (D. Gautier et al., 2005, p.226). Dans ces pays, l'élevage occupe environ 80 % de la population (A. Kiema et al., 2014, p.2). La transhumance est un système pastoral mobile et extensif (CILSS 2014, p.10) ; les animaux se déplacent chaque saison à la recherche de meilleurs pâturages (Y. N. Zakaria, 2014, p.33). Partout en Afrique de l'Ouest, ces déplacements sont régulièrement marqués par des conflits violents dans lesquels les éleveurs sont généralement mis en cause (F. A. Abiola et al., 2005, p. 90). Pour en parler, la presse, l'opinion publique et même la communauté scientifique parlent de « conflits entre agriculteurs et éleveurs » (D. Gautier, et al., 2005, p. 223).

La République du Bénin, pays côtier d'Afrique de l'Ouest, accueille la plupart de ces éleveurs mobiles, ce qui fait d'elle un pays d'accueil, surtout en saison sèche. Le département des Collines, situé au Centre du Bénin, constitue une zone de prédilection pour ces transhumants. Dès lors, ce département attire en plus des éleveurs, des agriculteurs et exploitants forestiers venus de tous les horizons (J.A. Akpaki, s. d. p.7). On y rencontre les agriculteurs originaires de

¹ Cité par Kagoné, 2004

l'Atacora et du plateau d'Abomey. Les scieurs venus du Couffo à la recherche de bois y sont aussi rencontrés. Toujours dans ce département, les transhumants nationaux et transfrontaliers sahéliens en quête de meilleures conditions de pâturage se côtoient (J. A. Akpaki, s. d. p.11). Cette dynamique est associée à celle de l'insécurité sur fond de conflits entre agriculteurs et éleveurs.

En effet, le département des Collines connaît des conflits fréquents dans lesquels les « étrangers », peuls éleveurs transfrontaliers sont mis en cause ou accusés. Diverses situations sont à la base de ces affrontements, mais elles donnent toutes, lieu à des « conflits entre agriculteurs et éleveurs » (D. Gautier, et al., 2005, p.223).

Ce travail se propose d'analyser les divers comportements qui expliquent les conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le département des Collines au centre du Bénin. Pour y parvenir il prend appui sur quelques concepts fondamentaux que sont l'élevage, l'élevage transhumant et la transhumance transfrontalière.

Si la zootechnie définit l'élevage comme l'ensemble des techniques et des bonnes pratiques de la production d'animaux, ce concept désigne de manière générale en agriculture l'action d'élever des animaux domestiques. Lorsqu'un système de production animale est caractérisé par des mouvements saisonniers de caractère cyclique et d'amplitude variable qui s'effectuent entre des zones écologiques complémentaires, sous la garde de quelques personnes, la plus grande partie du groupe restant sédentaire, on parle d'élevage transhumant (Y. N. Zakaria, 2014, p. 34). Le plus souvent, il s'agit d'un élevage mobile qui se déplace à la quête de l'eau et des meilleurs pâturages du moment ou d'autres éléments indispensables à la production, la santé et la reproduction du troupeau. La transhumance est un mode d'élevage pastoral qui fait référence à une pratique de déplacement des troupeaux, saisonnier, pendulaire, selon des parcours bien précis, répétés chaque année (F. A. Abiola et al, 2005, p.94). La transhumance transfrontalière ou transhumance inter-Etats désigne « les déplacements saisonniers entre Etats, du bétail ayant quitté les limites de ses parcours habituels, en vue de l'exploitation des points d'eau et de pâturage » (Y.N. Zakaria, 2014, p 33). Il s'agit d'un déplacement saisonnier des troupeaux et de leurs bergers, à la recherche d'eau et de pâturages, et qui les emmène à utiliser l'espace pastoral de plusieurs pays (G. Schönegg et al., 2006, p.11). Souvent les éleveurs d'une région partent à un moment de l'année, estimant que les pâturages qui restent sont insuffisants pour leurs animaux et qu'ils peuvent trouver mieux ailleurs. Cette forme de transhumance engendre de conflits. Le concept de conflit désigne les contestations, les disputes, les tensions et les chocs manifestes entre les forces sociales (A. Maïga, 2006, p.277). Le conflit est une opposition d'intérêts entre deux ou plusieurs individus ou communautés. Les conflits commencent quand une personne au moins a le sentiment

qu'elle perd quelque chose à cause d'une autre personne (G. Schönegg et al., 2006, p.7). Définis de cette façon, les conflits sont permanents autour de nous et peuvent atteindre des niveaux très variables jusqu'aux cas extrêmes de guerre totale. Mais lorsque le conflit est autour d'une ressource naturelle comme l'eau ou le fourrage, comme c'est souvent le cas pour les conflits entre agriculteurs et éleveurs, on parle de conflit d'usage (I. Calvo-Mendieta, 2004). Un conflit d'usage est caractérisé, d'une part, par la représentation qu'un des groupes ou partie a de l'autre, et d'autre part, par les utilisations conflictuelles ou incompatibles d'une ressource ou d'un espace.

Le présent travail s'intéresse à la perception et les schèmes d'analyse des conflits liés à la transhumance au centre Bénin dans le département des Collines.

Il est structuré en deux parties que sont la méthodologie ainsi que les résultats et discussion. La méthodologie regroupe la description de la zone d'étude, l'échantillonnage, les outils et techniques de collecte des données. Les résultats et discussion présentent et analysent les déterminants des conflits liés à la transhumance.

1. Méthodologie

1.1. Description de la zone d'étude

Situé entre le Togo à l'Ouest et le Nigéria à l'Est, le département des Collines est limité au Nord par les départements de la Donga et du Borgou, au Sud par ceux du Zou et du Plateau. Il couvre une superficie de 13 931 km² et est constitué de six (6) communes que sont Bantè, Dassa-Zoumè, Glazoué, Ouèssè, Savalou et Savè. Ces communes sont subdivisées en 60 arrondissements et 297 villages et quartiers de ville. Le département des Collines appartient intégralement à la zone de climat soudano-guinéen à deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches avec des aléas. Le nombre total normal de jours de pluie dans l'année varie entre 80 et 110. Il en résulte quatre saisons : une saison des pluies principale : de mars à juillet, une saison sèche mineure d'août à septembre, une saison des pluies mineure d'octobre à novembre et une saison sèche principale de décembre à mars.

Le réseau hydrographique dans le département des Collines est peu important. Néanmoins, quelques rivières permettent d'assurer partiellement la couverture des besoins en eau des populations.

C'est une zone dominée par des collines de 300 m en moyenne d'altitude. La végétation dominante de la zone est la savane arborée. Elle est plus prononcée vers le nord. Le département des Collines abrite quelques forêts classées fortement menacées par les actions anthropiques telles que la recherche de terres fertiles ; l'exploitation de bois d'œuvre et de chauffage. Les sols sont de type ferrugineux tropical aux caractéristiques très variables. Dans le département des Collines, on note encore une disponibilité des terres avec cependant une forte

tendance à la réduction dans les localités de Dassa, Savalou et Savè à cause des collines. On rencontre également des sols noirs et hydromorphes dans les vallées des fleuves et des rivières qui traversent la zone. Les branches d'activités dominantes dans les différentes communes du département sont l'agriculture, la pêche et la chasse. Les communes de Glazoué et de Dassa-Zoumé (63,5%) sont les premières dans ces domaines avec des taux respectifs de 63,6% et 63,5%.

Selon les résultats du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation INSAE (2013, p.4) la population de ce département s'élève à 717 477 habitants dont 50,7% de femmes contre 49,3% d'hommes. La densité de la population de cette entité territoriale est de 52 habitants au km² en 2013. Cette densité varie considérablement à l'intérieur du département, par exemple de 39 habitants au Km² dans la commune de Savè à 71 habitants au Km² dans la commune de Glazoué. Le département regroupe essentiellement deux grands groupes ethniques : les Yoruba et apparentés (46,2%) et les Fon et apparentés (38,5%). On y retrouve également les Peul dans une proportion de 5,6%.

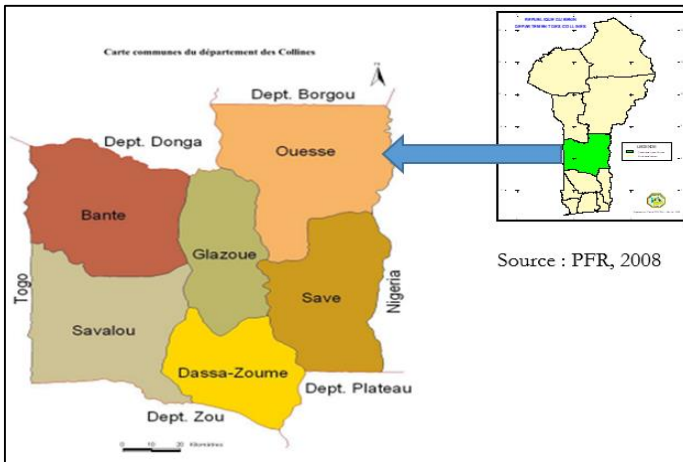


Figure 1: Département des Collines (Centre Bénin)

Source : PFR, 2008

1.2. La collecte des données

L'étude s'est intéressée aux éleveurs transfrontaliers transhumants et sédentaires puis aux agriculteurs vivant dans le département des Collines (centre-Bénin). Les données utilisées sont qualitatives. Elles proviennent essentiellement d'enquêtes de terrain exploratoires réalisées en 2017, 2018 et 2019 dans les communes de Glazoué, Savè, Ouèssè et Dassa-Zoumé.

1.2.1. Outils et techniques de collecte de données

Les informations ont été collectées à l'aide de techniques et outils de collecte tels que le focus group et les entretiens individuels non et semi-directifs.

Dans ce cadre, les guides d'entretien semi-directifs sont utilisés dans les interviews avec les acteurs institutionnels (préfecture, notable, police, mairie etc.). Le questionnaire mixte est utilisé pour collecter les données auprès des éleveurs et agriculteurs

1.2.2. Echantillonnage

L'échantillon d'étude est composé de 120 acteurs, identifiés dans les différentes catégories socio-professionnelles et acteurs concernés d'une manière ou d'une autre par le phénomène étudié. Cet échantillon d'étude, provient des communes de Dassa-Zoumé, Savè, Glazoué et Ouessè. On rencontre dans ces quatre communes de nombreux éleveurs transhumants qui se sont sédentarisés en se fixant depuis de longues années. Ils y mènent des activités diversifiées touchant à l'agriculture et l'élevage. Leur présence permet en effet de mieux approfondir le sujet étudié. Les institutionnels, agriculteurs, éleveurs sont identifiés à partir de la combinaison de deux méthodes : le choix raisonné et la boule de neige. Le choix raisonné est utilisé pour sélectionner systématiquement les acteurs institutionnels en tenant compte de leur profil comme critère de sélection. Quant aux agriculteurs et éleveurs la méthode de boule de neige est utilisée en ciblant les acteurs ayant été impliqués (victime une fois au moins) dans des conflits liés à la transhumance une fois au moins. L'échantillon est constitué tel que le montre le tableau I.

Tableau I : Répartition des enquêtés

Acteurs	Effectifs	Observations
Agriculteurs	40	10 individus dans chacune des 4 communes
Eleveurs	40	10 individus dans chacune des 4 communes
DDAEP	5	Un individu par démembrement communal et un individu au niveau de la faïtière départementale
ATDA	5	Un individu par démembrement communal et un individu au niveau de la faïtière départementale
Commissariats	4	1 commissariat dans chacune des 4 communes
Gendarmeries	4	1 gendarmerie dans chacune des 4 communes
Mairies	8	2 individus dans chacune des 4 communes
Préfecture	2	Deux individus à la préfecture des Collines
Associations d'éleveurs	5	Un individu par démembrement communal et un individu au niveau de la faïtière départementale
Associations d'agriculteurs	5	Un individu par démembrement communal et un individu au niveau de la faïtière départementale
Direction de l'élevage	2	Deux individus à la Direction de l'Elevage à Cotonou
Total		120

Les discussions avec les agriculteurs, les éleveurs et les associations/organisations ont abordé les manifestations de la transhumance, avantages et inconvénients aux plans économique, social et environnemental. Les aspects sécuritaires de la transhumance ont été abordé avec les agents des commissariats et gendarmeries. Les perceptions des agents des préfecture et mairies ont été recueillies pour voir la contribution ou les impacts de la transhumance sur la décentralisation et la gouvernance locale.

2. Résultats et discussion

La transhumance est, de façon opérationnelle, la pratique consistant à conduire un troupeau hors de son point d'attache à la recherche de nourriture et de l'eau. Dans le département des Collines, on distingue plusieurs catégories de transhumants. Cette étude part de l'analyse des acteurs de la transhumance pour en dégager les formes.

2.1. La transhumance : acteurs impliqués et typologie

Les discussions et observations de terrain nous font remarquer que plusieurs catégories d'éleveurs cohabitent avec les agriculteurs. On distingue notamment les éleveurs béninois autochtones de deuxième ou de troisième génération de peulhs migrants et natifs des communes œuvrant dans l'élevage ; des éleveurs béninois ayant changé simplement de commune ou de département ; des éleveurs étrangers transfrontaliers et des éleveurs étrangers transfrontaliers sédentarisés.

Pour ce qui est de la typologie, l'inventaire des acteurs de la transhumance dans le département des Collines permet de dégager deux types de transhumance : d'une part, la transhumance nationale impliquant les éleveurs autochtones, les éleveurs béninois ayant changé de commune ou département, des éleveurs étrangers sédentaires et d'autre part, la transhumance transfrontalière, regroupant les éleveurs étrangers en quête de meilleures conditions de pâturage.

Quelle que soit la forme qu'elle revêt, cette activité génère de conflits qui opposent agriculteurs et éleveurs transhumants.

2.2. Les déterminants des conflits liés à la transhumance

Dans le département des Collines, divers comportements sont à la base des conflits entre agriculteurs et éleveurs. On peut les classer en deux groupes à savoir, les causes économiques et les causes sociales. La figure 2 présente les principales causes de conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le département des Collines et le tableau II, les causes des conflits dans les différentes communes du département.

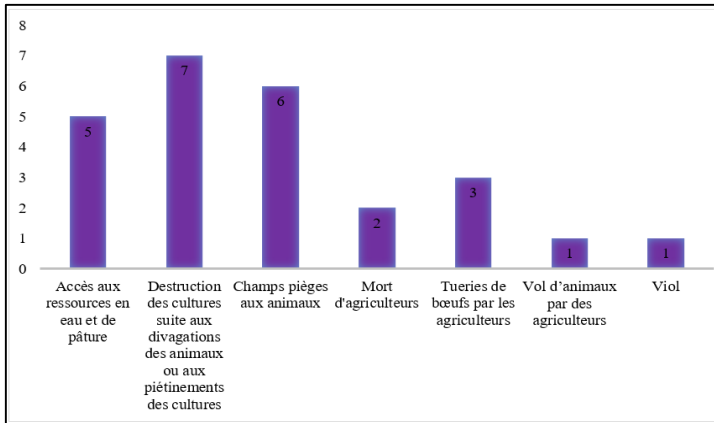


Figure 2 : Mise en évidence des causes de conflits liés à la transhumance dans le département des Collines

Source : GIC, 2017

Du point de vue qualitatif, les conflits liés à la transhumance naissent à partir des besoins d'accès aux ressources en eau et de pâturage, de la destruction des cultures par les animaux, des champs pièges, des meurtres commis sur agriculteurs, de vol et abattage de troupeau par les agriculteurs et le viol des femmes.

Au regard de cette figure 2, le premier déclencheur des conflits est la destruction des cultures suite aux piétinements culture du fait de la divagation des animaux. On peut remarquer également que le fait conflictuel le plus fréquent et partant le plus vécu est la destruction des champs du fait de la divagation.

Les conflits nés de la transhumance ne sont pas toujours produits par la mauvaise foi des acteurs en présence surtout l'éleveur ; ils résultent aussi du manque ou de l'inadéquation des infrastructures de transhumance. C'est ce que tente de nous expliquer un agent de la police républicaine rencontré à Ouèssè :

Par rapport au problème de conflit entre agriculteurs et éleveurs, je dirai que l'absence de couloirs ou le fait que ces couloirs ne soient pas clairement définis contribue à l'amplification du phénomène. Si on avait les dispositifs, on pourrait diminuer un tant soit peu le problème. Le peulh qui quitte quelque part doit avoir son chemin de passage au bord duquel de petits barrages sont installés pour abreuver les animaux au cours de leur chemin, et les zones qui abritent ses transhumants. Les producteurs doivent aussi savoir que là c'est le couloir et qu'ils ne doivent

pas y installer leurs champs (Agent assermenté de 45 ans rencontré à Glazoué).

Parfois c'est l'expression d'une mauvaise foi qui est à la base des dégâts des éleveurs dans le champ des agriculteurs comme nous le notifie un conseiller agricole de 47 ans rencontré à Dassa :

Il y a certains des éleveurs qui choisissent délibérément de mettre les bœufs dans le champ de l'agriculteur. Les bœufs y broutent, et broutent encore, il les voit brouter et il est content que les animaux aient trouvé à manger. Le bouvier est là fumant de la drogue, du cannabis ou de la dissolution. Trois jours après ils répètent le même comportement. Ces cas de dégâts ne sont pas accidentels mais sont une vraie expression de la mauvaise foi du bouvier.

Tableau II : comparaison des causes des conflits liés à la transhumance dans les Communes du département des Collines

	Dassa	Glazoué	Ouessè	Savè
Causes conflits	1-Divagation des animaux dans les champs,	1-Mort d'une femme au champ à Ayédé	1-Accès aux ressources naturelles en eau	1- Conflit suite à la mort d'agriculteurs
	2-labour des passages des animaux (champs piège),	2-Vol d'animaux par des agriculteurs,	2-Conflit suite à des tueries de bœufs par les agriculteurs	2- Conflit suite à des tueries de bœufs par les agriculteurs
	3-Conflit autour du barrage d'Igoho	3-Divagation, 4-Installation des champs sur le couloir de passage 5-Viols	3-Destruction des cultures suite aux divagations des animaux ou aux piétinements des cultures	3- Destruction des cultures suite aux divagations des animaux ou aux piétinements des cultures
			4-Champs pièges aux animaux (labour de champs sur les couloirs de transhumance par les agriculteurs)	4- Champs pièges aux animaux
				5- Règlement de compte suite à une situation antérieure mal gérée

Source : GIC², 2017

Un coup d'œil rapide sur le tableau II permet de dire que d'une commune à une autre les motifs de conflits sont les mêmes bien qu'ils ne se manifestent pas simultanément. Un essai de regroupement de ces causes pourrait donner des causes économiques regroupant les dégâts sur les cultures, les vols et tueries de bétail, les vols ou destructions de récoltes, l'absence ou non-respect du zonage établi par l'administration par l'une ou l'autre des catégories d'acteurs, et le non-respect des couloirs de transhumance.

² GIC : Groupement Intercommunal des Collines

2.2.1. Conflits entre agriculteurs et éleveurs transhumants : un conflit d'usage

Agriculteurs et éleveurs ont tous deux besoin d'espace et d'eau pour leurs activités diverses. L'agriculteur a besoin d'espace et d'eau pour la production tout comme l'éleveur d'espace avec fourrage et l'eau. Le principal objectif de la transhumance est l'accès aux points d'eau et à du fourrage de qualité pour le troupeau de bétail. Dans cette quête, il arrive que les animaux se retrouvent dans les champs des agriculteurs. Cette situation peut découler, soit d'une mauvaise foi du bouvier ou de son inexpérience, soit encore du mauvais contrôle des animaux. Une fois dans un champ, les troupeaux broutent ou piétinent les cultures qui constituent la principale, voire l'unique source de revenus du producteur pour la campagne agricole en cours. Nous sommes dans ce cadre en dehors de la logique de pâturage naturelle avec la délimitation d'espace où les animaux accèdent à l'herbe naturelle. L'herbe naturelle pousse dans la nature sans effort humain. Mais un champ installé au bout d'une action humaine ne peut être compté dans la catégorie de fourrage. Lorsque ce champ porte l'espoir de l'agriculteur en terme de réserve aliment, sa mutation ou sa conversion subite en pâture est perçue comme un drame par ce dernier qui considère la destruction de son champ comme un sinistre. L'agriculteur qui est en train de perdre sa production à travers la destruction des cultures ou des récoltes développe de la haine contre l'éleveur (G. Schönegg et al, 2006, p.7) et n'hésite pas souvent à le manifester à l'égard de ce dernier (A. Maiga, 2006, p.269). Cette dispute dégénère en bataille rangée et atteint parfois des cas extrêmes de guerre (G. Schönegg et al., 2006,p.67). Ces conflits sont présentés, à juste titre, au moyen du concept de conflits entre agriculteurs et éleveurs. Il en est ainsi parce que cette querelle implique deux catégories d'acteurs appartenant, l'un au secteur de l'élevage et l'autre au secteur de la production végétale qui est assimilée par généralisation au secteur agricole. K.D., un octogénaire, raconte son expérience avec un éleveur peulh :

La transhumance est complètement vidée de son sens originel. A ma connaissance, le bœuf ne vit pas à proximité des agglomérations mais plutôt dans la brousse. Il y a une altercation entre mon enfant et un bouvier dans mon champ. Mon enfant me fit appel au secours mais avant de les rejoindre le bouvier a déjà charcuté mon garçon avec son épée. C'est moi-même qui ai porté l'affaire à la gendarmerie de Glazoué. Mais peu s'en fallait, les gendarmes voulaient m'enfermer en plus de tout ce que mon enfant et moi avons subi de la part du peulh. J'ai dû abandonner tout pour me résigner. Depuis ce jour Mamadou, le peulh éleveur migrant, père de l'enfant qui a charcuté mon

enfant me dicte sa loi. J'ai compris que la transhumance aujourd'hui c'est une affaire de rapport de force entre migrant transhumant et autochtone agricole. Les premiers mobilisent toute sorte de ressource pour brimer la population autochtone.

Un autre agriculteur rencontré à Savalou relate ci-dessous les mésaventures des agriculteurs de Savalou avec les peulhs transhumants.

Nous n'avons plus de culture de manioc à Thio. Or c'est ce qui fait la richesse de Thio. On entend souvent le gari de Thio et de Savalou. Le gari est une dérivée du manioc. Le cultivateur après une dure journée de travail doit naturellement rentrer à la maison le soir et c'est en ce moment que les éleveurs laissent sortir leurs bœufs qui piétinent et mangent le manioc dans les champs. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus mesurer un bol de gari à Thio et nous demandons aux autorités de nous aider à remédier à ce problème avant que cela ne soit tard. Malgré les efforts fournis, les couloirs, les délimitations, etc. les éleveurs ne cessent pas de conduire leurs bœufs à travers nos cultures de manioc. Nous sommes allés voir le délégué mais il nous demande d'attraper le bœuf et de l'amener, chose que je trouve un peu difficile car je n'ai pas cette force d'attraper un bœuf même les éleveurs ont de difficulté à maîtriser leurs animaux. Parfois, la gendarmerie ou les organes chargés des conflits entre éleveurs et agriculteurs ne résolvent pas le problème comme il le faut. On constate aussi que parfois, ce sont les agriculteurs qui dédommagent malgré que leur culture ait été détruite. On aura tout vu ici.

De leur côté, les éleveurs transhumants révèlent lors des entretiens que les agriculteurs aussi ont des comportements qui sont sources de conflits. C'est le cas des champs-pièges qui constituent une autre cause économique de conflits entre ces deux catégories d'acteurs. Ces champs-pièges peuvent prendre diverses formes et renvoient aux simulacres de champs faits de parcelles semées et isolées, ou à des pièges qui sont généralement des tas d'épluchures de manioc empoisonnées et étalées dans les couloirs de transhumance. Nombres de bœufs décèdent à la suite de la consommation de ces épluchures de manioc. C'est un cas de conflit latent qui induit souvent des conflits ouverts.

L'agriculteur sait bien que c'est la période de la transhumance et que les animaux vont passer par là mais il ira créer un petit champ piège sur le passage puisqu'il sait que les animaux passent par là. Il crée le champ et il vient surveiller. Les animaux qui ont l'habitude de passer par là chaque année, passent devant

le champ il les voit et ils les arrêtent et c'est un problème. L'affaire des champs pièges est également l'expression de la mauvaise foi des agriculteurs pour soutirer un peu de sous aux peulhs qui eux aussi parfois ne se laissent pas faire.

Les pertes de bétail sont également possibles directement par une stratégie de vol ou de chasse interposée. Les voleurs soupçonnés organisent des chasses nocturnes pour tuer et enlever des animaux des transhumants. Une fois avisés, certains éleveurs organisent la patrouille et dans le cas échéant, ils ouvrent le feu sur les indéliacs. Dans le cas présent, l'écho des échanges de tirs entre transhumants et voleurs autochtones est toujours véhiculé ici de manière fort biaisée au moyen du concept de conflits entre agriculteurs et éleveurs. En effet, le comportement à la base de ce duel est le vol d'animaux, qui oppose éleveurs transhumants et voleurs.

Dans le département des Collines, le non-respect des couloirs de transhumance par les éleveurs ou les agriculteurs rime avec l'absence ou le non-respect du zonage établi par l'administration. Cela remet en cause l'utilisation du concept de « divagation » des animaux qui peut être défini comme l'errance d'un animal sur la voie publique. Il y a donc un abus dans l'utilisation de ce concept lorsqu'on s'en sert pour signifier la présence d'un troupeau dans un champ. De fait, il est fort malaisé de constater des animaux en divagation, lorsque l'Etat ou l'administration locale n'a pas daigné tracer, baliser dans une brousse ou mettre en place les infrastructures appropriées de transhumance. Cela n'empêche pas cependant les observateurs de parler de « divagation d'animaux » comme cause de conflits entre agriculteurs et éleveurs. Les causes économiques vont de pair avec les causes sociales dans l'analyse des mobiles de conflits liés à transhumance.

2.2.2. Elevage transhumant au Centre-Bénin : au-delà des conflits d'usage

D'un point de vue social, les rapports entre activités pastorales et agricoles sont avant tout perçus en termes de conflits dits « conflits agriculture-élevage » (D. Gautier, 2005, p. 223). Nombre d'auteurs ayant analysé les conflits liés à la transhumance dans les pays du Sahel et en Afrique de l'Ouest l'ont fait avec le filtre conceptuel de conflits entre agriculteurs et éleveurs. La réalité serait cependant bien plus complexe car tous les conflits opposant ces deux catégories d'acteurs ne sont pas directement liés à leurs statuts socio-professionnels respectifs (Gautier, et al., 2005). Par exemple le vol de bétail ou encore moins les cas de différends liés aux rapports amoureux et sexuels génèrent des disputes qui dégénèrent en bataille rangée, se soldant parfois par des morts d'hommes. Pour en parler la presse, l'opinion

publique et même la communauté scientifique le révèlent comme conflit entre agriculteurs et éleveurs.

Quand on le présente ainsi les considérations économiques l'emportent sur les considérations sociales, humaines et politiques. C'est ce que tente de montrer le tableau III, ci-dessous.

Tableau III : Pertes matérielles et humaines associées aux conflits liés à la transhumance de 1990 à 2016 dans le département des Collines (Centre-Bénin)

Communes	Nombre de perte en vie humaine	Nombre de bœufs tués	Perte économique en francs CFA (nombre de bœufs tués)
OUESSE	03	128	25 600 000
SAVE	28	210	42 000 000
GLAZOUE	03	102	20 400 000
DASSA	05	320	64 000 000
SAVALOU	01	00	0
BANTE	05	09	1 800 000
Total	45	769	153 800 000

Source : GIC, 2017

La gestion des conflits liés à la transhumance ne doit plus être fait selon l'approche générale binaire « agriculteurs-éleveurs » où les considérations politiques et économiques l'emportent sur les considérations humaines, sociales et culturelles. Ainsi, les conflits liés au viol ou à l'adultère par exemple doivent être clairement distingués des conflits liés à la transhumance. De fait, le viol d'une femme est rarement géré comme cela se doit.

Le tableau III ci-dessus ne fait même pas cas des viols comme un préjudice qui mérite réparation sur les plans sanitaire et des rituels expiatoires d'usage dans les communautés concernées. Les préoccupations économiques et financières dominent les aspects socio-culturels. Quelques fois, on brandit les interdits de la famille de la victime (jeune fille) ou ceux de son mari (femme mariée ou en fiançailles) pour soutirer le maximum d'argent à l'étranger indélicat. La rente financière que procure le viol l'emporte sur les cérémonies purificatrices et expiatoires de la victime.

La transhumance, au-delà des conflits qui le jonchent, présente également des avantages pour les communautés autochtones. En effet, dans le département des Collines la transhumance surtout celle transfrontalière est bénéfique pour les commerçants, les conducteurs de taxi-motos et de façon générale à la population. La présence des transhumants dans la localité facilite l'accès au bétail/viande, au lait et aux produits laitiers bon marché et avec une certaine régularité (PANA1, 2015, p.57). Elle contribue à la satisfaction de la demande locale en protéine et permet de lutter contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire. La transhumance assure le brassage interculturel et dans un contexte de décentralisation améliore également les recettes des

communes via l'entrée de taxes et diverses redevances perçues par les communes.

Conclusion

Les conflits liés à la transhumance sont de plus en plus fréquents dans le département des Collines. Les deux types de déplacement à l'origine de ces conflits sont la transhumance nationale, animée par les éleveurs autochtones, les migrants nationaux, les migrants étrangers, et la transhumance transfrontalière. L'opinion publique, la presse et la communauté scientifique relaient souvent les conflits liés à l'élevage transhumant sous le seul vocable de « conflits entre agriculteurs et éleveurs ». Toutefois, l'analyse des causes des conflits liés à la transhumance et de la gamme des interactions entre éleveurs et agriculteurs, révèlent des déterminants socio-économiques des conflits tels que les dégâts sur cultures, vol de bétail, abattage de bétail, et parfois des cas de viol qui vont bien au-delà des profils socio-professionnels respectifs de ces deux catégories d'acteurs. Bien que jonchée d'inconvénients, la transhumance présente également des avantages pour les communautés locales. Bien gérée, la transhumance peut bien être un facteur d'intégration.

Références bibliographiques

- ABIOLA Adébayo François, TEKO AGBO Assiongbon, BIAOU Félix Cyprien, & NIANG Mamadou Moctar, 2005, *Impacts socio-économiques et zoosanitaires de la transhumance*. Actes de la conférence OIE, 2005, pp. 89-103.
- AKPAKI, Adam Joseph, (s. d.), *L'avenir du pastoralisme face aux mutations socio-économiques au centre du Bénin : le cas du secteur de Tchaourou/Ouèssè*. <http://www.credel.org/IMG>
- CALVO-MENDEIETA Iratxe, 2004, Conflits d'usage dans la gestion des ressources en eau : analyse territoriale des modes de régulation, In : *Actes de la journée d'études « Les territoires de l'eau »*, Université d'Artois, Arras, p. 55-70.
- COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS), 2014, *L'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest (No 26e réunion annuelle du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires; p. 10)*. Comité permanent Inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel.
- GAUTIER Denis, ANKOGUI-MPOKO Guy-Florent, REOUNODJI Frédéric, NJOYA Aboubakar, & Seignobos Christian, 2005, *ChristianAgriculteurs et éleveurs des savanes d'Afrique centrale : de la coexistence à l'intégration territoriale. L'Espace*

- géographique, 2005/3(tome34), <https://doi.org/10.3917/eg.343.0223>, P. 223-236.
- GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DES COLLINES (GIC), 2017, Rapport diagnostic des zones de conflits et pistes de transhumances dans le département des collines
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE (INSAE), 2013, *cahier des villages et quartiers de ville du département des collines*.P.28
- KIEMA André, BAMBARA Tontibomma Ghislain & ZAMPALIGRE Nouhoun, 2014, *Transhumance et gestion des ressources naturelles au Sahel : contraintes et perspectives face aux mutations des systèmes de productions pastorales. La revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 14(Numéro 3)*. Consulté à l'adresse <http://id.erudit.org/iderudit/1034947ar>
- MAIGA Alkassoum, 2006, *Approche sociologique de l'émergence des conflits et des instances locales de régulation dans les usages des ressources naturelles dans le Noumbiel (Burkina Faso)*. *Revue de l'Université de Moncton*, 37(n° 1), p. 267-294. <https://doi.org/10.7202/016723ar>
- MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT (MHA), 2014, *Document de la Strategie Nationale de L'hydraulique Pastorale*.p.115
- PROGRAMME INTEGRE D'ADAPTATION POUR LA LUTTE CONTRE LES EFFETS NEFASTES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA PRODUCTION AGRICOLE ET LA SECURITE ALIMENTAIRE AU BENIN (PANA1), 2015, *Renforcement des Mécanismes de Gestion de la Transhumance dans la Zone Agonlin : Cas de la Commune de Ouinhi*. P.108
- SCHÖNEGG Günter, MARTEL Philippe, SANO Balla, NOUFOU Salifou, 2006, *Les conflits liés à la transhumance transfrontalière entre le Niger, le Burkina Faso et le Bénin*. p. 77
- ZAKARIA Yahaya Namassa, 2014, *La transhumance transfrontalière en afrique de l'ouest. Paix et Sécurité Internationales*, (02). P. 31-46.